

# Trafic de passes sanitaires : à Cergy, la vente de faux documents aurait rapporté 100 000 euros

Soupçonné de revendre de faux certificats de vaccination sur Internet, un jeune habitant du Val-d'Oise a été interpellé par les policiers à son retour de vacances à Dubaï et mis en examen ce jeudi pour escroquerie.



Le tarif demandé pour chaque passe sanitaire était fixé généralement à 250 euros, comme en témoignent les propositions faites par le suspect sur Snapchat ou Instagram (illustration). LP/Fred Dugit

Par Frédéric Naizot

Le 23 septembre 2021 à 20h05

Le soleil et les palmiers, la plage et le désert, puis, à l'arrivée, la cellule de garde à vue de l'hôtel de police de Cergy. C'est un retour à la réalité un peu brutal qu'un habitant du Val-d'Oise vient de vivre en rentrant après un séjour d'une semaine à Dubaï. Les policiers de la Sûreté urbaine de Cergy l'attendaient de pied ferme depuis qu'ils avaient identifié ce jeune homme d'une vingtaine d'années et le

Trafic de passes sanitaires : à Cergy, la vente de faux documents aurait rapporté 100 000 euros - Le Parisien  
suspectaient de vendre sur Internet [des passes sanitaires](#) et d'en avoir tiré un joli profit.

Une information judiciaire pour faire la lumière sur tous les aspects de l'affaire, établir d'éventuelles connexions avec d'autres dossiers identiques, a été ouverte par le parquet de Pontoise. Le suspect a été déféré ce jeudi à l'issue de sa garde à vue et mis en examen pour escroquerie par un juge d'instruction de Pontoise. Il est ressorti libre, placé sous contrôle judiciaire.

## Les identifiants d'un médecin utilisés par le faussaire

C'est à la fin du mois d'août que les enquêteurs de Cergy ont été alertés de l'activité suspecte de ce Val-d'oisien, très présent sur les réseaux sociaux pour vendre des certificats de vaccination. Le tarif est fixé généralement à 250 euros, comme en témoignent les propositions faites par le mis en cause sur Snapchat ou Instagram. Les faux passes sanitaires pour les « clients » [qui refusent la vaccination](#) étaient activés via Ameli, le logiciel de la Sécurité sociale, grâce au mot de passe et aux identifiants d'un médecin. Les bénéficiaires apparaissent ensuite comme ayant fait un parcours vaccinal complet en cas de contrôle.

Le jeune homme serait ainsi parvenu à en vendre autour de 400, gagnant au total une somme d'argent évaluée par les policiers à environ 100 000 euros. Une somme à mettre en relation avec les dépenses importantes constatées par l'enquête, qui doit aussi déterminer si les identifiants de médecin indispensables à l'opération ont été obtenus à son insu, et par quel canal dans ce cas.

## Une complice présumée placée sous contrôle judiciaire

Le jeune homme aurait reconnu les faits, indiquant avoir opéré depuis environ trois mois. Une femme a été également interpellée par les policiers. Elle est suspectée de lui avoir fourni une aide en assurant en quelque sorte la comptabilité et en gérant les versements des bénéficiaires. Elle a été également placée sous contrôle judiciaire à l'issue de sa mise en examen.

Ce type de fraude a été déjà relevé à [Versailles](#), au mois d'août



2

Trafic de passes sanitaires : à Cergy, la vente de faux documents aurait rapporté 100 000 euros - Le Parisien  
dernier, après qu'une secrétaire du centre de vaccination de Saint-Quentin-en-Yvelines a découvert que 111 personnes avaient bénéficié de fausses attestations. Elles étaient en possession d'un vrai-faux QR code leur permettant de vivre comme s'ils avaient un passe sanitaire valide. L'enquête a montré que le médecin qui aurait vacciné les patients était en fait en vacances à l'époque.

---

### À lire aussi **Faux certificats de vaccination : comment deux réseaux ont été démantelés**

---

Ce jeudi, la Caisse nationale d'assurance maladie (Cnam) a indiqué lors d'une conférence de presse que la chasse aux faux passes sanitaires était bien ouverte : 350 procédures ont été engagées, visant quelque 270 soignants suspectés de fraude. La Cnam estime que 36 000 assurés sont soupçonnés d'avoir bénéficié des faux passes et indique collaborer « activement » avec les services d'enquête et la justice pour lutter contre la fraude aux attestations de vaccination.

La Cnam affirme avoir ainsi reçu 262 réquisitions des autorités depuis le mois de juin, qui portent sur 14 centres de vaccination, [138 professionnels de santé](#) et 35 709 assurés. À cela s'ajoutent les 83 procédures lancées par les caisses locales visant 31 soignants, 23 autres personnes ayant contribué à la fraude et 253 bénéficiaires potentiels.

Les délits liés aux « attestations frauduleuses de vaccination » sont passibles de lourdes sanctions : jusqu'à cinq ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende pour les faussaires, trois ans et 45 000 euros pour les utilisateurs. Sans compter que les détenteurs d'un vrai-faux QR code qui se déciderait finalement pour la vaccination en bonne et due forme rencontreraient une difficulté : celle d'apparaître comme déjà vaccinés.

---

#### Dans la rubrique Val-d'Oise

[Bezons : locataires et agents d'AB-Habitat veulent un vrai changement pour retrouver « une qualité de service »](#)

[Sarcelles : un adolescent blessé à coup de couteau](#)

Abonnés Île-de-France : et maintenant la région finance des armes pour les policiers

[municipaux](#)[VOIR LES COMMENTAIRES](#)

## Val-d'Oise



Abonnés **Île-de-France : et maintenant la région finance des armes pour les policiers municipaux**

**Bezons : locataires et agents d'AB-Habitat veulent un vrai changement pour retrouver « une qualité de service »**

**Sarcelles : un adolescent blessé à coup de couteau**

Abonnés **Val-d'Oise : Hakim et Mohamed, les médiateurs de l'amour, cartonnent sur TikTok**